

Recherche et enseignement supérieur :

LEADERS DU RAPPROCHEMENT DES FRANCOPHONIES CANADIENNES

Présenté par :

L'Acfas et les Acfas régionales :
Acfas-Acadie, Acfas-Alberta,
Acfas-Manitoba,
Acfas-Saskatchewan
et Acfas-Sudbury

La Fédération des
sciences humaines

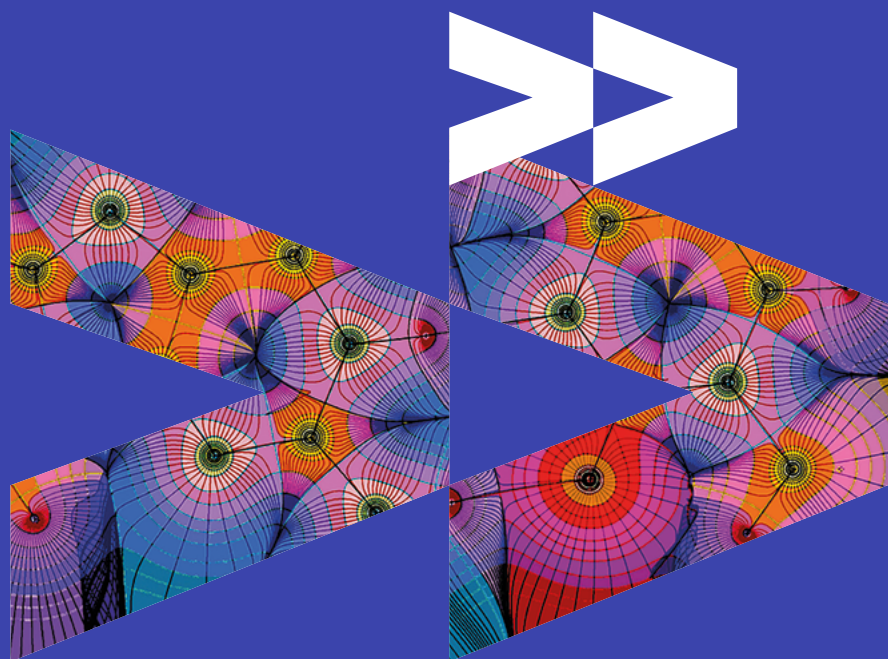
L'Agence universitaire
de la Francophonie

La Commission canadienne
pour l'UNESCO

Février 2021



Mémoire produit dans le cadre du Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes et de la prochaine politique du Québec en matière de francophonie canadienne, et destiné au gouvernement du Québec de même qu'à tous les gouvernements, institutions, établissements et organismes canadiens du milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur qui souhaitent faire avancer les savoirs en français.



Rédaction

Comité de rédaction

François Charbonneau,
professeur à l'Université d'Ottawa
et membre du conseil d'administration de l'Acfas

Valérie Lapointe-Gagnon,
professeure au Campus Saint-Jean,
membre du conseil d'administration de l'Acfas
et présidente de l'Acfas-Alberta et du comité pancanadien
de la recherche en français de l'Acfas

Carlo Lavoie,
professeur à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard
et membre du conseil d'administration de l'Acfas-Acadie

Anne Leis,
professeure à l'Université de la Saskatchewan
et membre du conseil d'administration de l'Acfas-Saskatchewan

Laura Pelletier,
chargée de projets - services aux membres et francophonie canadienne à l'Acfas

Arnaud Scaillerez,
professeur à l'Université de Moncton
et membre du conseil d'administration de l'Acfas-Acadie

Soutien à la rédaction

Isabelle Gandilhon,
directrice des opérations à l'Acfas

Julie-Anne Godin-Laverdière,
agente de projets à l'Acfas

Alexandre Jay,
directeur des communications et des partenariats à l'Acfas

Sophie Montreuil,
directrice générale de l'Acfas

Graphisme

Jennifer St-Georges

Révision linguistique

Hélène Larue

Nous remercions les membres du Comité pancanadien de la recherche en français au Canada de l'Acfas, qui ont soumis plusieurs idées pour le présent mémoire, ainsi que les différents groupes qui ont partagé leur expertise dans le cadre de la rédaction du document : les professeur-e-s et les étudiant-e-s membres des comités de direction de l'Acfas-Alberta, de l'Acfas-Manitoba, de l'Acfas-Saskatchewan, de l'Acfas-Acadie et de l'Acfas-Sudbury; les étudiant-e-s qui ont participé à la consultation des étudiant-e-s de la francophonie canadienne; les professeur-e-s et administrateur-trice-s de la recherche qui ont pris part aux consultations virtuelles et au colloque de l'Acfas des 6 et 7 mai 2020, *Le rapprochement des francophonies canadiennes à travers la recherche et l'enseignement supérieur*; la Fédération des sciences humaines; Universités Canada; l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF); la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO); l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC).

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire exécutif	4
Contexte des recommandations	5
Recommandations	9
1. Offrir un service favorisant la collaboration francophone en recherche et en enseignement supérieur au Canada	10
2. Créer un fonds de démarrage de projets de recherche au sein d'équipes francophones pancanadiennes	13
3. Soutenir des bourses de formation et des bourses pour étudiant-e-s chercheur-se-s invité-e-s	14
Conclusion	16
Annexes	17
Annexe A : Liste des personnes consultées	18
Annexe B : Liste des consultations	22
Annexe C : Données	23

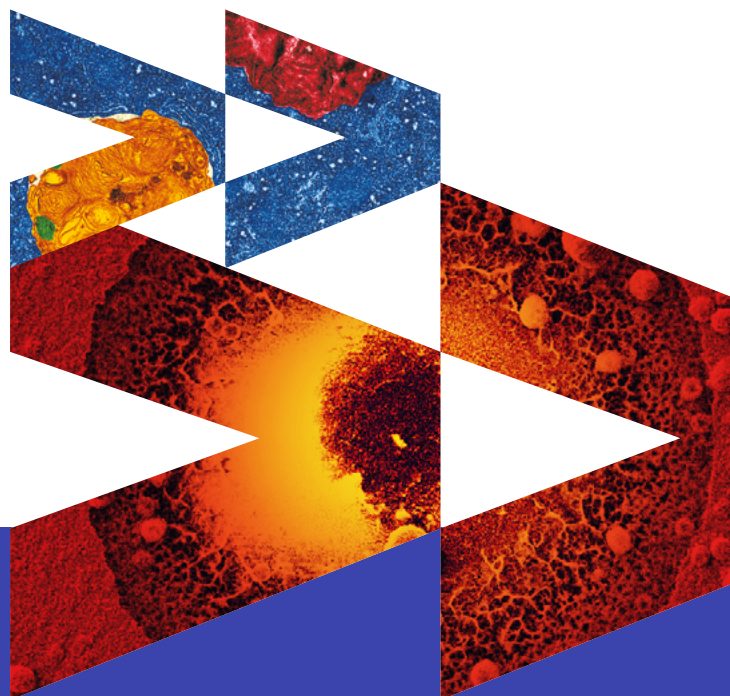
SOMMAIRE EXÉCUTIF

Dans la prochaine politique du Québec en matière de francophonie canadienne, l'Acfas et ses partenaires proposent au gouvernement de miser notamment sur les milieux de l'enseignement supérieur et de la recherche pour rapprocher les diverses francophonies du Canada. En effet, ces milieux possèdent des structures fiables et pérennes qui fonctionnent déjà en réseaux pancanadiens, et qui pourraient bénéficier d'un appui supplémentaire pour collaborer davantage. Plus précisément, nous demandons au gouvernement du Québec de soutenir les trois actions suivantes, qui ont reçu un large appui lors des consultations de nos membres et de certains acteurs-clefs de ces milieux :

- (1) offrir un service favorisant la collaboration francophone en recherche et en enseignement supérieur au Canada,
- (2) financer un fonds de démarrage pour des projets de recherche pancanadiens en français et
- (3) financer des bourses pour étudiant-e-s afin qu'ils et elles effectuent une session de cours, de formation ou un séjour de recherche dans une autre province.

Nous invitons le gouvernement du Québec à saisir cette occasion inédite de renforcer ses relations avec le Canada francophone à travers les actions porteuses proposées.

Le présent mémoire est également une invitation à tous les acteurs canadiens du milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur en français à s'allier pour faire avancer la cause du rapprochement des francophonies canadiennes. L'Acfas souhaite lancer un dialogue à travers ce mémoire, pour échanger avec ces acteurs quant à la mise en oeuvre des actions proposées.



Mémoire

CONTEXTE DES RECOMMANDATIONS



Alors que le gouvernement du Québec amorce un mouvement de rapprochement des francophonies canadiennes et prépare sa prochaine politique en la matière, l'Acfas a entamé il y a un an des consultations auprès de plusieurs acteurs du milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur afin d'identifier :

**les actions de rapprochement qui existent déjà dans ces domaines;
et celles qui pourraient être mises en place ou bonifiées à l'aide d'un soutien du gouvernement du Québec et d'un dialogue accru entre les réseaux et les institutions du Canada.**

En effet, les chercheurs et les chercheuses d'expression française du Canada, de par la nature de leur travail, appartiennent à des réseaux pancanadiens, et sont donc des acteurs-clefs dans le rapprochement des francophonies du pays. Plus précisément, ils participent régulièrement à des colloques pancanadiens; font partie de revues savantes, de chaires et de groupes de recherche dont les membres proviennent d'universités de diverses provinces; et effectuent des séjours de recherche un peu partout au Canada. De plus, beaucoup occupent un poste dans une autre province que leur province (ou pays) d'origine.

La chose est aussi vraie pour les établissements d'enseignement supérieur. Leurs recteurs et rectrices font partie de nombreuses associations pancanadiennes, comme Universités Canada, l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne et le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada. Ces établissements offrent également des programmes conjoints en partenariat avec des universités d'autres provinces ainsi que des programmes d'échanges étudiants et d'expériences linguistiques, et ils ont noué plusieurs ententes touchant les comités d'éthique. Toutefois, nos consultations ont révélé que les programmes d'échanges au sein du Canada sont méconnus et que la majorité des ententes restent limitées à quelques institutions. C'est donc là un potentiel inexploité. Le Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes et les événements qui y sont liés sont des occasions en or de partager les bonnes pratiques pour les propager dans un plus grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur et les faire connaître à davantage de personnes.

De plus, le Sommet de juin 2021 s'inscrit dans une longue tradition de partenariats riches entre le Québec et les francophonies, tradition qui mérite d'être ravivée à la lumière des derniers événements entourant la création de l'Université de l'Ontario français et les compressions budgétaires qui menacent les établissements postsecondaires dans les francophonies canadiennes.

Tous ces acteurs jouent un rôle crucial dans le soutien de la vitalité de la langue française au Canada. Par exemple, les établissements postsecondaires forment les futurs leaders des communautés francophones et appuient de nombreux projets et activités en langue française : théâtres, ligues d'improvisation, chorales, entreprises, etc. Qui plus est, les établissements d'enseignement supérieur aident les étudiant-e-s ayant fréquenté les écoles d'immersion française ou faisant partie de familles exogames à parfaire la maîtrise de la langue française après le secondaire¹. Par ailleurs, ces établissements concluent des partenariats avec des centres de santé et des hôpitaux pour que tous développent des innovations en santé et l'accès à des services en français. Ils forment également des professeur-e-s d'expression française qui pourront enseigner dans les écoles de langue française et d'immersion de façon à renforcer le dynamisme de cette langue au sein de leur province. Ces écoles sont en pénurie de tels enseignant-e-s, d'où l'importance de former une relève dans ce domaine².

¹ Bienvenu Sanga (2019, 21 novembre), Des étudiants franco-ontariens désemparés après l'annulation d'un programme d'enseignement, Radio-Canada, en ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1398539/etudiants-franco-ontariens-annulation-programme-enseignement-universite-laurentienne-cy-cle-intermediaire-superieur> (consulté le 7 avril 2020).

² Marco Fortier (2019, 16 février), Pénurie de profs au Canada français, Le Devoir, en ligne : <https://www.ledevoir.com/societe/education/547999/penu-rie-de-profs-au-canada-francais> (consulté le 18 novembre 2020).

Les chercheur-se-s francophones en milieu minoritaire, pour leur part, outillent leurs communautés grâce à leurs expertises dans toutes sortes de domaines, en plus de leur large expérience sur le terrain. Ils conseillent fréquemment les groupes communautaires francophones et sont souvent appelés à faire partie de leurs conseils d'administration. De plus, ceux et celles qui étudient la francophonie canadienne mettent des mots sur les difficultés éprouvées par les communautés et fournissent des statistiques qui outillent ces dernières pour mieux exprimer leur réalité auprès des instances gouvernementales et planifier leurs activités et services.

Cependant, en contexte minoritaire, les milieux de l'enseignement supérieur et de la recherche affrontent de nombreux obstacles qui freinent la mise en place d'actions de rapprochement des francophonies canadiennes et le soutien de la vitalité de la langue française : manque de reconnaissance de la recherche menée en français, manque d'évaluateur-trice-s francophones ou bilingues au sein des organismes de financement, difficulté des professeur-e-s à trouver des assistant-e-s de recherche francophones aux deuxième et troisième cycles, manque de ressources des revues savantes de langue française qui reposent sur le bénévolat, impossibilité de déposer une demande d'approbation éthique ou de subvention en français dans certaines universités, moyens limités des établissements francophones, nombre limité de programmes d'études supérieures en français, etc.³

Étant donné la volonté de rapprochement des francophonies canadiennes manifestée par le gouvernement du Québec, notamment par la ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, Sonia Lebel, lors de son discours d'annonce du Sommet et lors de celui prononcé au colloque de l'Acfas le 7 mai 2020, l'Acfas et ses partenaires ont identifié trois priorités d'actions que le gouvernement du Québec et ses partenaires de la francophonie canadienne pourraient mettre en œuvre de manière à assurer le rapprochement des francophonies canadiennes.

1. Offrir un service favorisant la collaboration francophone en recherche et en enseignement supérieur au Canada, afin de :

Faciliter la création d'ententes entre les universités bilingues, celles de langue anglaise et celles de langue française au Canada. Ces ententes auront pour but :

- de mettre sur pied des programmes pluriuniversitaires;
- de favoriser la mobilité des étudiant-e-s et des professeur-e-s;
- d'offrir des services en français aux chercheur-se-s francophones vivant en contexte minoritaire qui n'en possèdent pas dans leur université – par exemple, le dépôt de leurs demandes de subvention ou de leurs demandes d'approbation éthique en français;

Répertorier tout ce qui se fait en français en matière de recherche au Canada (dans tous les domaines, tant en sciences sociales, qu'humaines et naturelles) et soutenir la reconnaissance et la promotion des résultats probants de ces travaux, qui sont cruciaux pour la diffusion des savoirs au grand public;

Coordonner les efforts d'acteurs de la recherche et de l'enseignement postsecondaire en français au Canada.

2. Financer un fonds de démarrage pour des projets de recherche pancanadiens en français, afin de :

Favoriser la création de réseaux de recherche francophones pancanadiens;

Inciter à la collaboration entre les chercheur-se-s francophones du Canada;

Soutenir les recherches en français au Canada.

³ Pour obtenir des données précises à ce sujet, veuillez consulter quelques données de recherche préliminaires en annexe C. Les résultats complets seront publiés au printemps. Vous trouverez également des informations dans ce document : Acfas (2019), La recherche en francophonie minoritaire canadienne : état des lieux et pistes d'action, compte rendu de colloque, Acfas, en ligne : https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/comp-terenducolloque_acfas_2019_francophonieminoritaire_0.pdf (consulté le 18 novembre 2020).

3. Financer des bourses pour étudiant-e-s afin qu'ils et elles effectuent une session de cours, de formation ou un séjour de recherche dans une autre province, afin de :

Favoriser la mobilité étudiante au Canada;

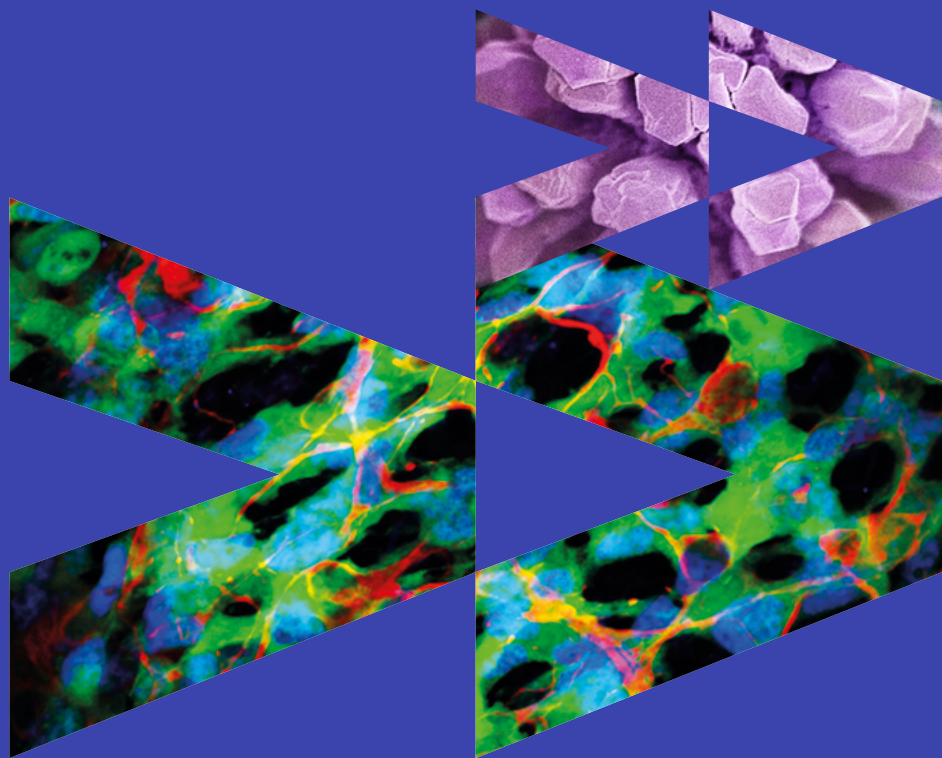
Favoriser la création de liens entre les membres de la jeunesse francophone canadienne;

Assister les professeur-e-s vivant en contexte minoritaire, qui n'ont normalement pas accès à des assistant-e-s de recherche francophones de deuxième ou troisième cycle.

Ces actions sont détaillées dans les pages qui suivent. Des porteurs de projets devront être identifiés pour les mettre en œuvre; certains sont suggérés dans le présent mémoire. Nous invitons le gouvernement du Québec ainsi que d'autres acteurs du milieu de la recherche à s'engager à soutenir financièrement et logistiquement ces actions. Nous souhaitons aussi entamer un dialogue avec les intéressé-e-s quant à la forme et à la mise en place de ces actions. Enfin, ce mémoire est une invitation aux intervenant-e-s des milieux de la recherche et de l'enseignement supérieur en français à s'allier pour faire avancer la cause du rapprochement des francophonies canadiennes.

Mémoire

RECOMMANDATIONS



La période de pandémie de COVID-19 démontre actuellement toute l'importance de la recherche : celle-ci, indéniablement, nous aide à mieux comprendre les défis, mais aussi à trouver des solutions pour nous sortir de cette situation complexe. La crise sanitaire nous révèle en même temps toute la fragilité du milieu de la recherche canadienne et son besoin de bénéficier aussi bien d'(entre)aide institutionnelle que de soutiens financiers. Ceci se vérifie d'autant plus lorsqu'il s'agit de recherches qui se font en français : dans un contexte de minorité linguistique, les occasions d'obtenir un appui pour mener à bien ces activités se font encore plus rares.

Pour doter les acteurs du milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur des outils requis pour effectuer un rapprochement pancanadien, nous proposons les trois actions suivantes.

1. Offrir un service favorisant la collaboration francophone en recherche et en enseignement supérieur au Canada

Les consultations que nous avons menées font ressortir le besoin de créer un nouveau service favorisant la collaboration francophone en recherche et en enseignement supérieur au Canada. La fonction principale de ce service sera celle d'un bureau de liaison encourageant une telle collaboration et favorisant la création d'ententes entre les universités canadiennes de langue française ou anglaise, ou bilingues. Il jouera un rôle d'impulsion dans le but de promouvoir, mais aussi de développer, de consolider et de faire rayonner la recherche en français et sa communauté à travers l'ensemble du Canada. Tout en rapprochant les francophonies canadiennes, ce service permettra à davantage de chercheur-se-s francophones vivant en contexte minoritaire au Canada d'avoir la possibilité de faire de la recherche en français.

Le service prendra d'abord la forme d'une entente de collaboration entre plusieurs organismes du milieu de la recherche, qui formeront le noyau autour duquel graviteront des partenaires, soit principalement les universités participantes. Des organismes tels que l'Acfas, l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, l'Agence universitaire de la Francophonie et Universités Canada ont été identifiés lors des consultations comme pouvant devenir des membres idéaux du comité de direction du service, vu leur indépendance et le fait qu'ils disposent des ressources (contacts, expertise) requises pour assurer la conclusion efficace d'ententes interuniversitaires. En effet, la collaboration du milieu de la recherche et des administrations des universités francophones, bilingues et anglophones de toutes les provinces et territoires canadiens est nécessaire à cette fin. L'idée que le service soit porté par une université a été rejetée lors des consultations, afin de miser plutôt sur des entités indépendantes dont les universités seront toutes des partenaires-clefs. L'Acfas s'engage à coordonner la mise en place de ce service puis sa gestion, en collaboration avec les partenaires intéressés. Le Bureau de coopération interuniversitaire, Universités Canada, l'Université de Moncton et d'autres acteurs consultés ont manifesté leur intérêt à contribuer à cette action.

Durant sa première année de fonctionnement, les membres du projet décideront de sa forme finale tout en entamant certaines actions. Ils profiteront aussi de cette première année pour recenser et identifier des modèles d'ententes à reproduire dans le réseau universitaire canadien. Il en découlera ainsi l'année suivante un service formel convenant aux différents partenaires. L'Acfas consulte actuellement des expert-e-s afin d'identifier la forme juridique la plus adéquate pour ce projet, et la société nominale de dépenses est envisagée. Au moins une personne, le coordonnateur ou la coordonnatrice, devra être dédiée entièrement au projet. Ses tâches seront déterminées par le comité de direction, composé de représentant-e-s des organismes principaux associés à la structure. Le coordonnateur ou la coordonnatrice sera également supervisé-e- et soutenu-e- quotidiennement par un-e- représentant-e- de chaque organisme principal, lesquels formeront le comité d'action. L'Acfas poursuit ses rencontres avec des partenaires du milieu de la recherche afin d'identifier la forme idéale que pourra prendre ce service, et est ouverte à en discuter avec tout établissement ou organisme intéressé.

Plus précisément, ce service collaboratif mettra sur pied des ententes telles les suivantes.

Ententes pour la création de programmes conjoints dans différents domaines

Plusieurs départements de santé et de droit ont déjà conclu des ententes interuniversitaires qui sont bien structurées et ancrées dans la culture institutionnelle⁴. Grâce à ces ententes, des étudiant-e-s peuvent amorcer leur formation dans un établissement et la terminer au sein d'un autre; ou encore, des professeur-e-s d'une institution sont prêtés à une autre pour combler certains manques dans un programme. Globalement, maintes cohortes en arrivent ainsi à faire leurs études universitaires en français en contexte minoritaire.

On gagnera à mettre en place de telles ententes dans d'autres domaines, y compris sous la forme d'une double diplomation. Créer des programmes conjoints assurera la continuité des liens entre les institutions de différentes provinces. Les étudiant-e-s pourront suivre leur formation dans plusieurs provinces, peu importe leur domaine, ce qui contribuera à rapprocher les francophonies canadiennes.

On peut même penser à la création de programmes pluri-institutionnels et pluridisciplinaires sur des thèmes rassembleurs pour la francophonie canadienne : francophonies internationales, gouvernance, santé dans une perspective interdisciplinaire, gestion du changement, etc. De telles innovations permettront à une personne de commencer sa formation dans une université, de la poursuivre durant une session au sein d'une deuxième université, et de suivre quelques cours en ligne dans une troisième. Les secteurs pourront être ciblés en fonction des besoins de renforcement dans les communautés francophones, afin de solidifier la francophonie dans son ensemble. Des programmes de cette nature sont partagés actuellement entre des universités canadiennes et européennes. Pourquoi ne pas en développer entre les provinces canadiennes? Les horizons des étudiant-e-s n'en seront que plus élargis.

De plus, il sera alors envisageable de créer des partenariats entre des universités géographiquement proches et au profit de cohortes d'étudiant-e-s habitant dans des provinces différentes, mais qui, pourtant, vivent la même réalité de terrain. Le rapprochement s'inscrirait aussi, alors, dans une logique régionale et locale.

Le service de collaboration proposée permettra même d'unir les enseignements en ligne de plusieurs universités afin de créer des programmes de formation communs pouvant être intégralement suivis à distance. Il en résultera de belles opportunités de formation et de diplomation au profit de catégories de population travaillant à temps plein, ayant des enfants, ne pouvant se déplacer aisément ou vivant dans des régions éloignées, sans oublier les personnes en situation de handicap ou les populations en milieu carcéral, pour qui les formations en ligne offriront une possibilité plus grande de réinsertion professionnelle future.

Ententes pour l'évaluation de demandes de subvention ou de projets de recherche en français

Les demandes que les étudiant-e-s et les professeur-e-s préparent pour obtenir des bourses des conseils subventionnaires fédéraux doivent parfois être évaluées au préalable par leur université, en raison des quotas imposés (une université ne peut envoyer plus d'un certain nombre de demandes à un conseil). Beaucoup d'universités anglophones situées à l'extérieur du Québec n'ont toutefois pas de services d'évaluation en français. Dans les provinces autres que le Québec, ce contexte empêche la majorité des étudiant-e-s et des professeur-e-s de présenter leurs demandes en français aux conseils, alors que ces derniers souhaitent pourtant en recevoir davantage. Dans certaines provinces, ce service en français n'est même offert dans aucune université.

⁴On peut penser aux nombreuses ententes déjà établies en enseignement, qui auraient avantage à s'implanter en recherche également. Par exemple, un partenariat entre le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) et le Collège de l'Île permet la formation d'infirmier-ère-s auxiliaires bilingues à l'Île-du-Prince-Édouard, où l'offre de soins de santé en français est limitée. Il existe aussi un partenariat entre le Collège Éducacentre et le collège La Cité d'Ottawa, assurant la formation de préposés aux soins de santé bilingues à Vancouver. Voir Collèges et Instituts Canada, Les collèges francophones, au cœur de leurs communautés, en ligne : <https://www.collegesinstitutes.ca/fr/centre-des-nouvelles/communiqu-e-de-presse/les-colleges-francophones-au-coeur-de-leurs-communaut-es/> (consulté le 1er avril 2020). Autre exemple, l'entente en médecine entre l'Université de Sherbrooke et l'Université de Moncton. Pour plus d'information, voir : Université de Sherbrooke, France Lavoie (2012, 2 novembre), L'Université de Moncton et l'Université de Sherbrooke renouvellent leur entente de collaboration et inaugurent de nouvelles installations, Nouvelles de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, en ligne : www.usherbrooke.ca/medecine/accueil/nouvelles/nouvelles-details/article/19878/ (consulté le 1er avril 2020).

Nous proposons donc que le service de collaboration soutienne la conclusion d'ententes interuniversitaires pour l'évaluation de demandes de subventions. Ainsi, le comité d'une université francophone ou bilingue pourra évaluer les demandes d'étudiant-e-s ou de professeur-e-s francophones attachés à une université anglophone (hors Québec), ou encore, des professeur-e-s d'universités francophones ou bilingues pourront se joindre aux comités d'évaluation d'universités anglophones (hors Québec) pour les soutenir dans l'évaluation d'une demande en français. Des ententes de collaboration avantageuses pour les deux parties devront être conclues, et le service proposé appuiera ce processus. Ainsi, les universités bénéficiant d'un nouveau service d'évaluation en français devront offrir à leur tour un service à l'université francophone qui les soutient.

Cette action favorisera l'évaluation de projets de recherche en français au sein d'un plus grand nombre d'universités et réduira le « blocage » interne qui empêche actuellement la production de demandes de subvention en français de certaines institutions en contexte minoritaire. Simultanément, des liens se créeront entre des universités. On rééquilibrera les champs des possibles entre toutes les universités en instaurant une harmonie des pratiques et une équité en matière de ressources et de supports techniques.

Ententes pour l'évaluation de demandes d'approbation éthique en français

Le service que nous proposons soutiendra la création d'ententes entre des universités anglophones (hors Québec), francophones ou bilingues pour que le comité d'éthique d'une université francophone ou bilingue évalue des demandes en français déposées au sein d'une institution anglophone, ou pour qu'un-e professeur-e d'une université francophone ou bilingue siège au sein du comité éthique d'une université anglophone pour contribuer à l'évaluation de demandes en français au sein de ce comité. Certaines universités ont déjà de telles ententes. Il est souhaitable de populariser cette pratique et d'inciter fortement à conclure de tels accords, notamment en facilitant le processus grâce au bureau de liaison que nous proposons. Enfin, cette action contribuera elle aussi à éliminer le blocage interne existant déjà évoqué.

En somme, le coordonnateur ou la coordonnatrice du service proposé agira comme agent facilitateur en vue de la conclusion d'ententes telles celles décrites ci-dessus, et de bien d'autres. Qu'on pense, par exemple, à des ententes favorisant l'accès à des jurys de thèse francophones en contexte minoritaire, la création et la gestion d'une plateforme francophone nord-américaine recensant tout ce qui se fait en français en recherche au Canada, ou encore, le partage de ressources en santé mentale en français pour les étudiant-e-s. Par le truchement du service collaboratif, il sera aussi possible d'en arriver à la création et à la gestion d'un fichier répertoriant l'ensemble des thèses de doctorat en français qui sont en cours et qui ont été soutenues au Canada. On évitera ainsi que de jeunes doctorant-e-s commencent à rédiger une thèse dont le sujet est déjà traité par d'autres, tout en valorisant cette recherche existante. Cette action permettra aussi d'établir des champs de recherche francophones forts pour asseoir une meilleure connaissance du territoire canadien dans son ensemble et des francophonies qui y sont présentes en particulier.

Globalement, un tel service facilitera l'implantation d'ententes entre les universités, l'accès à des ressources en français en contexte minoritaire et le soutien des chercheur-se-s francophones travaillant notamment au sein d'établissements anglophones. Elle mettra à profit l'expertise des universités francophones, ce qui contribuera au rayonnement international à l'extérieur du Québec de la francophonie canadienne en recherche. Par ailleurs, l'Agence universitaire de la Francophonie pourrait jouer un rôle-clef dans le rayonnement des travaux de cette structure dans la francophonie internationale. De plus, elle facilitera la mise en place d'actions telles que les deux prochaines énoncées plus loin.

Finalement, ce projet, en rassemblant des acteurs-clefs du milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur au Canada, soutiendra avec force la vitalité des véhicules de savoirs francophones en contexte minoritaire, qu'il s'agisse des programmes en français, des campus francophones, etc.

Financement du service

Le service devra être doté d'un fonds dédié à l'embauche de ressources permanentes. Pour fonctionner adéquatement, il nécessitera la collaboration entre plusieurs universités et organismes pancanadiens. Il devra être encouragé financièrement par les conseils subventionnaires fédéraux, puisqu'il les aidera à assumer leur responsabilité d'appuyer le dépôt de demandes de subventions dans les deux langues officielles; par les gouvernements provinciaux, puisqu'il soutiendra leurs communautés francophones; et par les universités, puisqu'elles bénéficieront de ses services.

Le gouvernement du Québec pourra appuyer cette action en contribuant financièrement au projet dès sa phase de développement, en aidant l'équipe qui le développera et même en faisant partie de cette équipe. Les montants investis par les gouvernements et les universités financeront la coordination du service et serviront aux universités qui accepteront de prêter leurs ressources à d'autres universités.

2. Créer un fonds de démarrage de projets de recherche au sein d'équipes francophones pancanadiennes

Les consultations ont révélé que dans certains domaines de recherche, il n'existe pas de réseau francophone pancanadien : les chercheur-se-s francophones travaillent uniquement avec des collègues anglophones ou presque. De plus, certains projets importants pour la francophonie peinent à être acceptés par certains conseils subventionnaires fédéraux, ou sont de plus petits travaux qui nécessiteraient des subventions mieux adaptées. Nous proposons donc de soutenir un fonds de démarrage de projets au sein d'équipes francophones pancanadiennes, afin d'inciter à la collaboration entre des chercheur-se-s francophones de différentes provinces et de pérenniser ces collaborations à travers des projets concrets et importants pour la société. Autrement dit, il s'agira de construire un fonds pour appuyer de nouveaux projets de recherche de chercheur-se-s francophones, aux conditions suivantes :

- (1) le projet se déroule majoritairement en français;
- (2) l'équipe est composée de chercheur-se-s d'au moins trois institutions et d'au moins deux régions – les régions étant l'Ouest canadien, l'Atlantique, le Centre (Québec, Ontario) et le Nord (territoires);
- (3) il en découle une communication ou une publication scientifique ou de vulgarisation scientifique en français;
- (4) la demande est déposée par un-e chercheur-se travaillant au sein d'une petite université⁵;
- (5) le projet n'a pas reçu de financement substantiel d'un conseil subventionnaire fédéral ou provincial à ce jour;
- (6) l'équipe de recherche s'engage à présenter une demande de subvention à l'un des trois conseils subventionnaires fédéraux durant l'année du projet.

⁵ Telles qu'identifiées par les critères du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada : https://www.nserc-crsng.gc.ca/doc/Professeurs-Professeurs/EligUniv_f.PDF. Cette liste devra toutefois être mise à jour en lien avec la création de nouvelles universités au Yukon et en Ontario.

Cette action aura comme effet de consolider des réseaux existants, voire de faciliter la création de réseaux. Elle contribuera, en somme, à la mise sur pied de réseaux pérennes. En effet, pour que les collaborations et réseaux fonctionnent, il est crucial que les individus aient des raisons de se rassembler – par exemple, un projet de recherche à mener en commun – et qu'ils possèdent des infrastructures en mesure de consolider le projet.

L'initiative financera les travaux de jeunes professeur-e-s ou de professeur-e-s travaillant au sein de plus petits établissements ayant des ressources limitées, pour qui l'obtention de subventions élevées des conseils subventionnaires fédéraux est plus difficile. Cela facilitera les avancées des travaux en encourageant le déploiement de la recherche émergente, tout en rééquilibrant les forces d'un domaine sur tous les territoires. En outre, un tel soutien incitera la jeune génération à se lancer en recherche.

Le financement offert permettra aux chercheur-se-s de se réunir pour développer le projet ou d'embaucher une ressource pour les aider dans la préparation de la demande de subvention. Ce sera aussi l'occasion pour eux de mettre en place leurs travaux et d'en maximiser la concrétisation.

Le gouvernement du Québec, à travers les Fonds de recherche du Québec et le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, pourra soutenir cette action en offrant un fonds de démarrage de projet à des équipes composée d'au moins un-e chercheur-se du Québec, et respectant les conditions indiquées ci-dessus. En s'impliquant ainsi, le gouvernement du Québec contribuera à donner l'opportunité aux chercheur-se-s de tous les territoires et provinces du Canada de faire certaines activités de recherche en français. Cela est très important pour les chercheur-se-s qui travaillent en contexte minoritaire, car plusieurs n'ont pas cette opportunité actuellement. C'est aussi crucial pour qu'il y ait une production savante en français partout au Canada, afin de bien servir toutes les communautés francophones.

3. Créer des bourses de formation et des bourses pour étudiant-e-s chercheur-se-s invité-e-s

Les témoignages reçus lors de nos consultations ont révélé qu'il est crucial de créer de nouvelles bourses de mobilité interprovinciale pour que des étudiant-e-s effectuent une session de cours, un stage au sein d'une revue savante ou un stage de recherche en français dans une autre province. Tant les étudiant-e-s que les professeur-e-s consulté-e-s constatent en effet que les opportunités de mobilité au Canada, particulièrement en français, sont peu connues et peu soutenues financièrement. De plus, cette action sera gagnante tant pour l'étudiant-e- que pour le milieu d'accueil : les revues savantes de langue française, les professeur-e-s francophones et les groupes de recherche de langue française situés en contexte minoritaire ont besoin de la contribution d'étudiant-e-s chercheur-se-s francophones, et les établissements francophones d'enseignement supérieur situés en contexte minoritaire gagnent à se faire connaître davantage au Québec. Les bourses permettront enfin aux étudiant-e-s de découvrir une nouvelle université et une nouvelle communauté francophone, et rapprocheront donc les francophonies canadiennes. Plus précisément, on peut penser à la création de deux types de bourses : des bourses de formation et des bourses de recherche.

Les bourses de formation pourront prendre différentes formes. Les étudiant-e-s seront soutenus pour effectuer une session en français dans une autre province, ou bien pour réaliser un stage au sein d'une revue savante ou d'un groupe de recherche de langue française ou bilingue. Ces stages toucheront différents aspects des structures (gestion d'une chaire de recherche, traduction de textes de l'anglais au français pour une revue, développement numérique d'une revue, organisation d'événements, etc.) et seront donc accessibles aux étudiant-e-s de différents domaines. Troisièmement, ces bourses soutiendront des personnes qui souhaitent s'inscrire à une école d'été de langue française dans une autre province. Les stages seront de durée variable, en fonction des besoins du milieu d'accueil et des disponibilités de l'étudiant-e-. Il est en effet crucial d'offrir des opportunités de mobilité de courte durée et non seulement des sessions entières, afin de répondre aux besoins d'étudiant-e-s qui ne peuvent quitter longtemps leur emploi, leur famille ou leurs enfants, par exemple.

Les bourses de recherche, pour leur part, viseront les étudiant-e-s des deuxième et troisième cycles universitaires qui veulent effectuer un séjour de recherche auprès d'un-e- professeur-e- francophone ou d'un groupe de recherche de langue française, à titre d'étudiant-e-chercheur-se-invité-e-. Cette personne agira comme assistant-e- de recherche et d'enseignement. Ces stages seront eux aussi de durée variable, en fonction des besoins du milieu d'accueil et des disponibilités de l'étudiant-e-. Ils pourront par ailleurs revêtir un format hybride : démarrer sur place, puis se prolonger à distance et vice versa, par exemple. Il pourra en résulter de belles collaborations de recherche. Ces séjours augmenteront la capacité de recherche des universités francophones de petite taille, récompenseront les chercheur-se-s qui soutiennent la vitalité du français dans leur province et les encourageront à poursuivre leurs démarches en ce sens. En effet, plusieurs chercheur-se-s travaillant dans la francophonie canadienne ont un accès plus difficile à des assistant-e-s de recherche et d'enseignement en raison du manque de programmes de maîtrise ou de doctorat en français ou du peu de personnes inscrites dans ces programmes.

Afin de s'assurer que le séjour compte une portion en langue française, pour le volet formation, il pourra être exigé que le programme d'accueil soit en langue française, et que la revue ou la chaire soit francophone ou bilingue. Pour le volet recherche, on exigera une publication en français sur une plateforme de vulgarisation scientifique (par exemple, un blogue) ou dans une revue savante, ou encore, une communication en français dans un colloque. En ce sens, il sera aussi possible de prioriser les stages auprès de professeur-e-s qui ont produit des publications en français ou organisé des événements scientifiques dans cette langue dans les dernières années.

Ces bourses faciliteront grandement la mobilité de ces étudiant-e-s en les aidant à rembourser leur billet d'avion, leurs frais d'hébergement ainsi que leurs frais de subsistance, et à toucher un salaire dans le cas des stages. De plus, tout en formant les étudiant-e-s participant-e-s, ces opportunités leur feront découvrir les universités de la francophonie canadienne et développer un réseau pancanadien avec lequel ils pourront ensuite poursuivre des collaborations. Cela créera un « réflexe francophone pancanadien » : on peut estimer que lorsque ces jeunes développeront un projet dans le cadre de leur futur travail, il y aura davantage de chances qu'ils et elles pensent à y intégrer des francophones d'autres provinces. On dynamisera aussi la recherche sur les communautés francophones. En effet, une fois sensibilisés à ces enjeux, les participant-e-s pourront les intégrer dans leurs futures recherches s'ils poursuivent aux études supérieures. Enfin, ces bourses diversifieront les horizons des étudiant-e-s francophones du Canada.

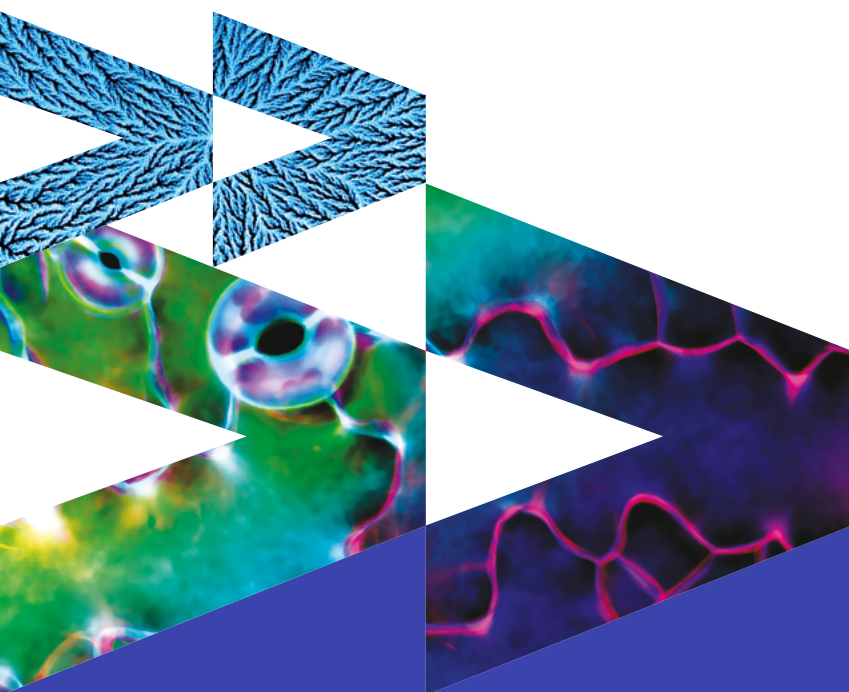
Par ailleurs, cette action incitera les chercheur-se-s francophones travaillant au sein d'universités anglophones à l'extérieur du Québec à faire davantage de recherche en français. Elle aidera ceux et celles des petits établissements francophones à mener plus de projets ou des projets plus ambitieux. Les étudiant-e-s maîtrisant le français découvriront de nouvelles problématiques de recherche, diversifieront leurs expériences et développeront un réseau pancanadien, bâtissant ainsi des ponts entre les francophonies.

À titre d'exemple concret des impacts de cette mesure, le comité de direction de l'Acfas-Alberta indique que celle-ci favorisera la promotion d'un dialogue et d'interactions entre étudiant-e-s et professeur-e-s d'expression française du Québec et de l'Alberta. Ce comité expose également le fait que, puisque le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta n'a pas de programme de troisième cycle, il est difficile pour ses professeur-e-s d'avoir accès à des assistant-e-s de recherche d'expérience. Une telle mesure leur permettra ainsi de travailler avec des doctorant-e-s d'expression française du Québec et d'autres provinces.

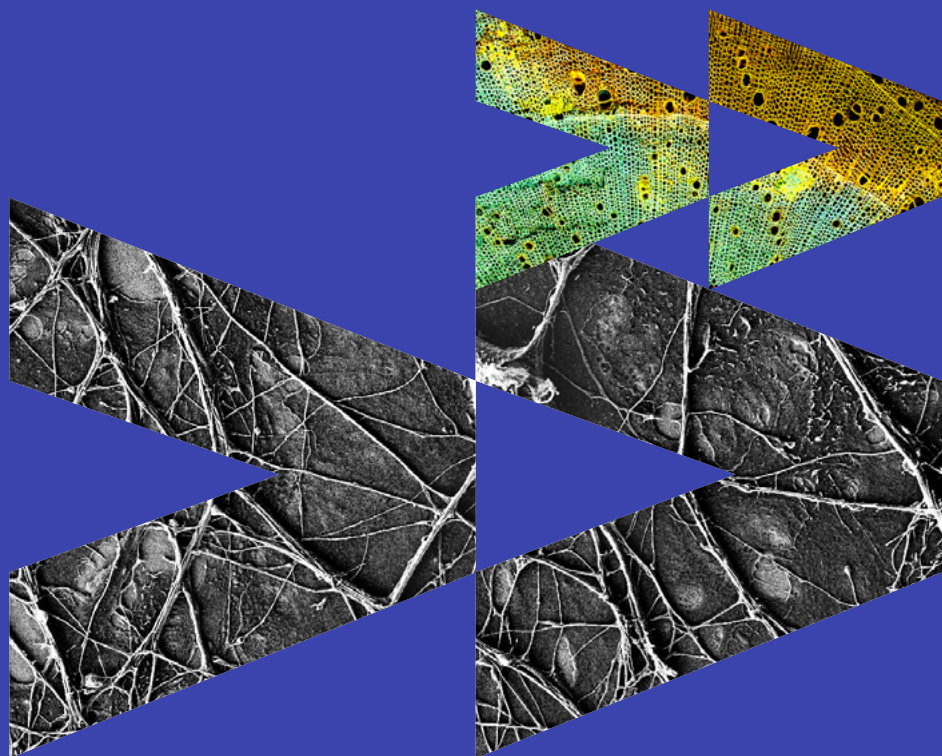
L'Acfas, l'ACUFC et l'AUF travaillent déjà à la mise en place de tels programmes de bourses, qui méritent d'être bonifiés pour être accessibles aux professeur-e-s qui n'ont pas de financement de recherche et aux étudiant-e-s de toutes les provinces canadiennes. Ainsi, le gouvernement du Québec pourra encourager ceux des autres provinces à participer financièrement eux aussi au programme de coopération universitaire et à favoriser l'implantation de programmes accessibles à tous les professeur-e-s. Les conseils subventionnaires fédéraux et les Fonds de recherche du Québec, qui offrent des bourses ou suppléments de bourses pour réaliser des stages internationaux, pourront aussi prévoir des suppléments pour effectuer un terrain ou un stage dans un autre territoire ou province du Canada. Par ailleurs, cette mobilité en recherche et en formation, ce rapprochement des francophonies et le démarrage de projets de recherche pancanadiens seraient facilités par la création, au sein d'universités québécoises, de postes de professeur-e-s spécialisé-e-s dans l'étude de la francophonie canadienne. Ainsi, les universités québécoises véhiculeraient davantage de connaissances sur les francophonies canadiennes à leurs étudiant-e-s avant même qu'ils vivent une expérience de mobilité, et les chercheur-se-s du Québec pourraient s'intégrer davantage au réseau pancanadien de la recherche portant sur la francophonie canadienne.

CONCLUSION

Les milieux de l'enseignement supérieur et de la recherche contribuent grandement au rapprochement des francophonies canadiennes et pourraient y contribuer encore davantage. Les établissements d'enseignement supérieur sont des structures stables et fiables qui enrichissent la société, qui ont noué des liens avec plusieurs groupes communautaires, qui ont la capacité de porter des réseaux francophones pancanadiens pérennes et de gérer des projets d'envergure. Ils ont simplement besoin de ressources pour démarrer et entretenir de grands projets de la sorte. De plus, dans nos consultations et celles de nos partenaires, des directions universitaires du Québec et d'autres provinces canadiennes ont manifesté leur désir de contribuer au rapprochement des francophonies canadiennes, car cela est important à leurs yeux. Nous invitons donc les gouvernements et organismes à soutenir les initiatives ou actions présentées ci-dessus, et ce, afin de rapprocher les francophonies canadiennes en créant des réseaux durables, en dynamisant le milieu de la recherche et en bonifiant l'expérience des étudiant-e-s francophones. Nous souhaitons ouvrir un dialogue avec ces acteurs, afin d'échanger avec eux quant à la forme et à la mise en oeuvre des actions proposées. Nous invitons plus particulièrement le gouvernement du Québec à saisir cette occasion unique de jouer un rôle-clef dans le rapprochement des francophonies canadiennes en investissant dans des actions porteuses, telles celles que nous recommandons.



ANNEXES



ANNEXE A : LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

Nom	Prénom	Fonction	Organisme ou institution
Adedeji	Olushola	Étudiant	Université de Regina
Bacon	Benoît-Antoine	Recteur	Université Carleton
Benhaddadi	Mohammed	Professeur	Cégep du Vieux Montréal et Acfas
Boily	Frédéric	Professeur	Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta
Boisvert	Sandra	Gestionnaire Relations gouvernementales, Relations extérieures et recherche	Universités Canada
Boivin	Jade	Étudiante	Université d'Ottawa
Brouillette	Lynn	Présidente-directrice générale	Association des collèges et universités de la francophonie canadienne
Brun del Re	Ariane	Stagiaire postdoctorale	Université de Montréal
Cardinal	Linda	Professeure et directrice régionale Amériques	Université d'Ottawa et Agence universitaire de la Francophonie
Caron	Valérie	Coordonnatrice régionale des projets	Agence universitaire de la Francophonie - Amériques
Cassivi	Alexandra	Étudiante	Université de Victoria
Charbonneau	François	Professeur	Université d'Ottawa et Acfas
Chartier	Alexandre	Directeur général	Société historique de la Saskatchewan
Chevaucherie	Eric	Gestionnaire de la recherche CNFS	Association des collèges et universités de la francophonie canadienne
Chilton	Emma	Professionnelle	Île-du-Prince-Édouard, Community legal information
Comeau	Yvette	Étudiante	Université Sainte-Anne
Corbeil	Renée	Professeure	Université Laurentienne et Acfas-Sudbury
Cossette	Pierre	Recteur Président	Université de Sherbrooke Bureau de coopération interuniversitaire
Deschênes-Thériault	Guillaume	Étudiant	Université d'Ottawa
Diallo	Ibrahima	Professeur	Université de Saint-Boniface
Dostaler	Isabelle	Doyenne de la Faculté d'administration des affaires	Université Memorial

Nom	Prénom	Fonction	Organisme ou institution
Dugré	Pauline	Gestionnaire des programmes	Commission canadienne pour l'UNESCO
Durou	Guillaume	Professeur	Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta et Acfas-Alberta
Edoh	Ernest	Étudiant	Université de la Saskatchewan
Egande	Nathan Lifungola	Étudiant	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Fandy	Cosme	Étudiant au doctorant	Université Simon Fraser
Forgues	Éric	Directeur général	Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
Forest	Mariève	Sociologue et chercheuse affiliée	Université d'Ottawa
Forte	Magali	Étudiante	Université Simon Fraser
Freiman	Victor	Professeur	Université de Moncton
Frémont	Jacques	Recteur	Université d'Ottawa
Frenette	Yves	Professeur	Université de Saint-Boniface
Freyne-Gagné	Ariane	Étudiante	Université du Manitoba
Furlong	Caitlin	Étudiante	Université de Moncton
Gaboury-Diallo	Lise	Professeure	Université de Saint-Boniface
Gagnon	Samuel	Étudiant	Université de Moncton
Gaudet	Julien	Directeur général	Association jeunesse fransaskoise
Gauthier	Valérie	Étudiante	Université Laurentienne
Ghia	Jean-Eric	Professeur	Université du Manitoba
Gilbert	Anne	Professeure émérite	Université d'Ottawa
Girard	Catherine	Professeure	Université du Québec à Chicoutimi
Goupil	Sébastien	Secrétaire général	Commission canadienne pour l'UNESCO
Guihur	Izold	Professeure	Université de Moncton et Acfas-Acadie
Haven	Emmanuel	Professeur	Université Memorial et Acfas-Acadie
Khoja	Rim	Étudiante	Cité universitaire francophone de l'Université de Regina

Nom	Prénom	Fonction	Organisme ou institution
Lacassagne	Aurélie	Professeure	Université Laurentienne et Acfas-Sudbury
Lacelle-Webster	Anthonin	Étudiant	Université de la Colombie-Britannique
Lapointe-Gagnon	Valérie	Professeure	Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, Acfas-Alberta et Acfas
Lavoie	Carlo	Professeur	Université de l'Île-du-Prince-Édouard et Acfas-Acadie
Lazarenko	Rebecca	Étudiante	Université York
Legault	Ginette	Directrice générale	Bureau de coopération interuniversitaire
Léger	Rémi	Professeur	Université Simon Fraser
Leis	Anne	Professeure et présidente	Université de la Saskatchewan, Acfas-Saskatchewan et Société Santé en français
Mariole	Jean	Responsable d'associations de francophonie	Université de Libreville
McGuirk	Shawn	Conseiller principal en politiques	Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada
McTiernan	Brianne	Étudiante	Université York
Michaud	Lisa	Étudiante	Université du Nouveau-Brunswick
Miller	Gabriel	Président-directeur général	Fédération des sciences humaines
Morrison	Taylor	Responsable du dossier étudiant	Association jeunesse fransaskoise
Mounier	Catherine	Professeure	Université du Québec à Montréal
Nguyen	Phi Van	Professeure	Université de Saint-Boniface
Noël	Patrick	Professeur	Université de Saint-Boniface et Acfas-Manitoba
Normand	Martin	Postdoctorant	Université d'Ottawa
Pâquet	Martin	Professeur	Université Laval
Perreault	Jean-Pierre	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures	Université de Sherbrooke
Pilote	Annie	Vice-doyenne à la recherche, aux études supérieures et à l'international	Université Laval
Poplyansky	Michael	Professeur	Cité universitaire francophone de l'Université de Regina et Acfas-Saskatchewan

Nom	Prénom	Fonction	Organisme ou institution
Prud'homme	Denis	Recteur	Université de Moncton
Rida	Abderrahmane	Secrétaire général	Agence universitaire de la Francophonie
Rivard	Étienne	Professeur	Université de Saint-Boniface
Robichaud	Nathalie	Étudiante	Université Sainte-Anne
Robineau	Anne	Directrice adjointe	Institut canadien de recherche sur le minorités linguistiques
Rocque	Jules	Professeur	Université de Saint-Boniface
Sangaré	Yalla	Professeur	Université Sainte-Anne
Sauvageau	Lyne	Présidente	Acfas
Sauvé	Sarah	Étudiante	Université Memorial
Scaillerez	Arnaud	Professeur	Université de Moncton et Acfas-Acadie
Siméon	Frantz	Professeur	Université Laurentienne et Acfas-Sudbury
Therrien	Wendy	Directrice Relations extérieures et recherche	Universités Canada
Tremblay	Manon	Directrice - santé et Consortium national de formation en santé	Association des collèges et universités de la francophonie canadienne
Tremblay	Marie-Noëlle	Étudiante	Université de Sherbrooke
Tremblay-Abel	Marianne	Étudiante	Université de l'Île-du-Prince-Édouard
Verrette	Michel	Professeur	Université de Saint-Boniface
Villeneuve	Anne-José	Professeure	Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta et Acfas-Alberta
Weil	Francis	Professeur	Université de Moncton et Acfas-Acadie
Yaya	Sanni	Vice-recteur à l'international et à la Francophonie	Université d'Ottawa
Zaiane-Ghalia	Selma	Professeure	Université de Moncton et Acfas-Acadie
Zboralski	Antoine	Étudiant	Université de Moncton et Acfas-Acadie

Un grand merci également aux autres participant-e-s aux consultations sur place dont les noms ne sont pas mentionnés ci-dessus.

ANNEXE B : LISTE DES CONSULTATIONS

25 février 2020 :

Consultation du comité pancanadien de la recherche en français de l'Acfas

2 mars 2020 :

Consultation à Edmonton au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta

4 mars 2020 :

Consultations à Saskatoon à l'Université de la Saskatchewan

5 mars 2020 :

Consultation à Regina à la Cité universitaire francophone de l'Université de Regina

30 avril 2020 :

Consultation virtuelle de la relève pancanadienne en recherche

1^{er} mai 2020 :

Consultations virtuelles des membres de la communauté de l'Acfas

7 mai 2020 :

Consultation virtuelle du milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur, colloque virtuel

Été et automne 2020 :

Rencontres individuelles avec les partenaires

ANNEXE C : DONNÉES

L'Acfas a lancé en mai 2019 une étude scientifique visant à combler le manque de données disponibles sur la réalité des chercheur-se-s travaillant en contexte minoritaire francophone au Canada. Cette étude est réalisée conjointement par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) de l'Université de Moncton et la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante de l'Université de Montréal, jusqu'en 2022. En plus de l'engagement financier et en services de l'Acfas, cette étude a été rendue possible grâce au soutien financier de Patrimoine canadien, du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, d'Universités Canada, de la Fédération des sciences humaines, de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Il en résultera un portrait statistique clair de cette communauté, qui sera dévoilé au printemps 2021. Nous souhaitons toutefois vous présenter quelques données préliminaires, qui soutiennent le portrait détaillé dans le présent mémoire.

Nous avons d'abord fait des demandes de tableaux sur mesure à Statistiques Canada afin d'identifier le nombre de chercheur-se-s d'expression française vivant au Canada. Il en ressort qu'il y a 29 170 professeur-e-s, chargé-e-s de cours, assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire au Canada qui connaissent le français, si on exclut le Québec, et 63 500 si on inclut le Québec.¹

Parmi les professeur-e-s, chargé-e-s de cours, assistant-e-s d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire au Canada, 7 615 ont le français comme première langue officielle si on exclut le Québec, et 35 410 si on inclut le Québec. Finalement, si l'on tient compte seulement des professeur-e-s et des chargé-e-s de cours, on peut dire qu'il y a 4 100 chercheur-se-s francophones travaillant en contexte minoritaire au Canada.²

Ensuite, nous avons envoyé un sondage à une liste de 1 700 chercheur-se-s d'expression française travaillant en contexte minoritaire au Canada, identifiés grâce à la base de données de l'Acfas et aux départements universitaires. Ce sondage a également été envoyé à toutes les administrations universitaires au pays, à l'exception de celles du Québec, afin qu'elles le transmettent à leurs chercheur-se-s d'expression française. Au total, 515 chercheur-se-s s'identifiant comme francophones et travaillant en contexte minoritaire au Canada y ont répondu. En voici la répartition par province :

TABLEAU 1 Répartition des répondant-e-s du sondage par province

PROVINCE	POURCENTAGE DE RÉPONDANTS
Ontario	44 %
Nouveau-Brunswick	14,1 %
Manitoba	11,7 %
Alberta	11,7 %
Nouvelle-Écosse	6,5 %
Saskatchewan	2,4 %
Colombie-Britannique	6,7 %
Île-du-Prince-Édouard	1,1 %
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7 %

Cette répartition est assez proportionnelle au pourcentage de chercheur-se-s francophones travaillant dans chacune de ces provinces, selon des données qui nous ont été fournies par Statistique Canada³.

¹ Statistiques Canada, Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges - Personnel enseignant à plein temps (SPEUC-PT) 2019-2020, commande personnalisée.

² Ibid.

³ Ibid.

Parmi les répondant-e-s, 46 % mènent au moins un projet avec un-e chercheur-se- d'une université francophone du Québec, 23 % avec au moins un-e chercheur-se- d'une université ou campus francophone d'une province autre que le Québec et 30 % avec au moins un-e chercheur-se- d'une université bilingue au Canada. L'étude repose donc sur une bonne représentation des réseaux francophones pancanadiens de recherche dans plusieurs domaines.

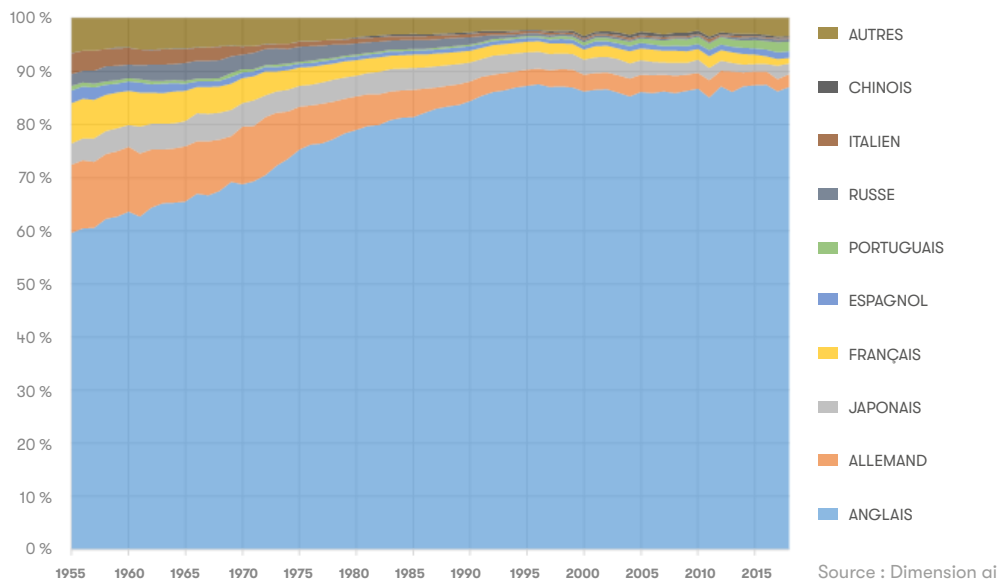
Certains domaines semblent toutefois moins pourvus de tels réseaux. En effet, ces statistiques se révèlent relativement basses lorsque l'on examine les chiffres pour les sciences naturelles seulement. Plus précisément, une plus grande proportion de participant-e-s du domaine des sciences humaines travaille en collaboration avec d'autres chercheur-se-s francophones du pays. C'est le cas pour la plupart des collaborations, à l'exception de celles avec des universités anglophones à l'extérieur du Canada (sciences exactes 33 % versus 19 % pour les sciences humaines). L'action 2 du présent mémoire, misant sur le soutien au démarrage de projets de recherche pancanadiens d'équipes francophones, aidera les réseaux existants et incitera à la mise sur pied des réseaux manquants. La création de postes de professeur-e-s spécialisé-e-s dans l'étude de la francophonie canadienne appuiera aussi l'implantation de ces réseaux.

Ensuite, 55 % des répondant-e-s indiquent qu'il est plutôt ou très difficile d'avoir accès à un-e assistant-e- de recherche maîtrisant le français. Ce chiffre monte à 73 % si l'on considère seulement les répondant-e-s de l'Ouest canadien, et à 64 % pour les chercheur-se-s de l'Ontario en excluant ceux de l'Université d'Ottawa. Cette réalité concerne aussi les répondant-e-s de l'Atlantique, puisque 55 % de ces derniers ont dit qu'il est plutôt ou très difficile d'avoir accès à un-e assistant-e- de recherche.

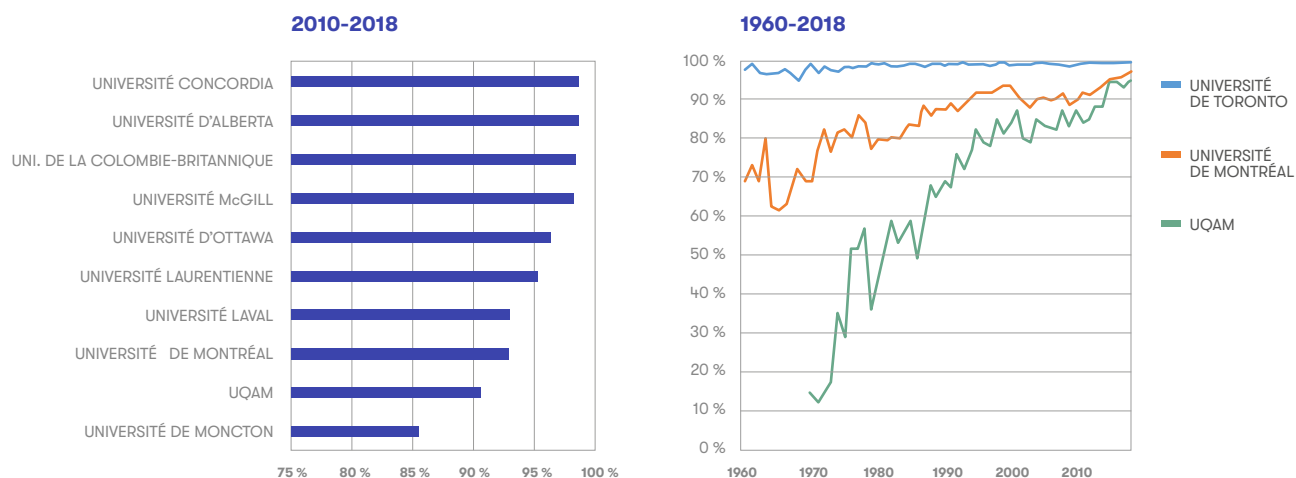
De plus, 59 % des répondant-e-s affirment qu'il est plus difficile d'avoir accès à un-e assistant-e- de recherche maîtrisant le français et étudiant aux cycles supérieurs, et 64 % expliquent cette difficulté par le fait qu'il y a peu d'étudiant-e-s francophones au sein de leur université. Si l'on isole les réponses des chercheur-se-s de l'Ouest canadien, 80 % de ces derniers estiment qu'il est plus difficile d'avoir accès à un-e assistant-e- de recherche maîtrisant le français et étudiant aux cycles supérieurs, et 60,3 % expliquent ce défi par le moins grand nombre d'étudiant-e-s francophones au sein de leur université. En Ontario, ce sont 65,4 % des répondant-e-s qui affrontent cette difficulté, si l'on exclut l'Université d'Ottawa, et en Atlantique, 50 %. L'action 3, soutenant la mobilité étudiante dans la francophonie canadienne, favorisera pour eux cet accès.

En plus du questionnaire envoyé aux chercheur-se-s d'expression française travaillant en contexte minoritaire au Canada, notre étude comporte une analyse de la base de données de publications savantes Dimensions.ai, le répertoire des périodiques Ulrich, ainsi que les données des demandes de subventions déposées au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Toutes ces données permettent de connaître le pourcentage d'articles scientifiques rédigés en français, l'évolution du nombre de revues savantes de langue française et la langue de dépôt des demandes de subvention auprès des agences subventionnaires fédérales. Elles permettent aussi d'observer plus globalement s'il y a une croissance ou une décroissance du français en sciences.

La base de données Dimensions.ai nous aide à mesurer la place de l'anglais dans les publications savantes, et ce, mondialement. Comme le montre la figure 1, le pourcentage d'articles en anglais publiés dans le monde a augmenté entre 1955 et 1995, mais il est relativement stable depuis. La croissance proportionnelle des articles de langue anglaise s'est faite principalement aux dépens des articles en allemand, en français et en japonais. L'importance relative de ces trois langues diminue depuis 1995, mais dans une moindre mesure qu'au cours des 40 années précédentes. Les augmentations concernant d'autres langues s'expliquent par des politiques et initiatives nationales mises en place.

FIGURE 1 Pourcentage d'articles selon la langue, 1955-2018

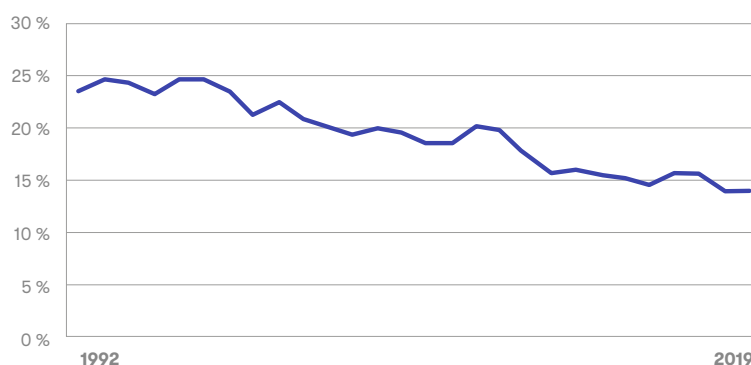
Enfin, pour le sous-ensemble d'articles canadiens, il existe de fortes différences entre les établissements. La figure 2 montre le pourcentage d'articles en anglais pour un échantillon d'établissements représentatifs au Canada. Sans surprise, les établissements de langue française fortement axés sur les sciences sociales et humaines – Université du Québec à Montréal (UQAM), Université de Moncton – ont un pourcentage plus faible d'articles en anglais au cours des dernières années que les établissements de langue anglaise similaires (par exemple, l'Université Concordia). La proportion de papiers en langue anglaise des universités francophones est plus faible, mais représente néanmoins la majorité des articles. En prenant pour exemples l'Université de Montréal et l'UQAM, on constate qu'il y a eu un grand changement dans les langues de publication : les articles de langue anglaise représentaient moins de 20 % des articles à l'UQAM et environ 75 % des articles à l'Université de Montréal dans les années 1970; en 2018, ils représentaient environ 95 % des articles.

FIGURE 2 Pourcentage d'articles en anglais pour une série d'universités canadiennes

Source : Base de données Dimension ai

Quant à la langue des demandes de subvention, le pourcentage de demandes déposées en français au programme Savoir (anciennes subventions individuelles) du CRSH est passé de 25 % en 1990 à moins de 15 % de nos jours. Autrement dit, auparavant, le pourcentage des demandes en français était assez proportionnel au pourcentage de francophones dans la population canadienne, mais ce n'est plus le cas. Les demandes en français qui proviennent de chercheur-se-s d'universités francophones ou bilingues est passé, dans le cas du Québec, de 85 % à 71 %; en Ontario, de 40 % à 30 %; au Manitoba, de 80 % à 43 %. Les données pour le Nouveau-Brunswick et pour la Nouvelle-Écosse (50 %) sont quant à elles stables, ce qui est encourageant. Au Nouveau-Brunswick, et plus précisément à l'Université de Moncton, il y a même eu une augmentation du pourcentage de demandes déposées en français (il est passé de 73 % à 88 %). Il y a toutefois de grandes différences par discipline : en économie, le pourcentage est passé de 41 % à 9 %, mais en philosophie, de 75 % à 72 %. Reste que globalement, il y a un déclin du pourcentage de demandes de subventions déposées en français au CRSH.

FIGURE 3 CRSH : Pourcentage de demandes déposées en français



Au CRSNG, il n'y a que 6 % à 12 % des demandes de subvention qui sont déposées en français. Dans le cas des Instituts de recherche en santé du Canada, on observe que les demandes déposées en français sont significativement moins financées que les demandes déposées en anglais : les demandes de subvention de francophones faites en français ont 30 % de taux de succès, et les demandes de francophones faites en anglais ont 37 % de taux de succès. Il y a un effet négatif de la langue sur le financement, pour les francophones. Globalement, il y a donc une décroissance du français en science, et donc un besoin de soutenir la diffusion des savoirs en français au Canada.

On observe également un très faible taux de dépôt de demandes de subvention en français venant d'universités anglophones, malgré la présence sur leurs campus de professeur-e-s francophones : ce pourcentage est passé de 4 % dans les années 1990 à 1 % dans les récentes années dans le cas du CRSH et il est resté à 0 % au CRSNG. Cela met en évidence le blocage interne auquel sont confronté-e-s ces professeur-e-s : comme le personnel administratif et les comités d'évaluation et d'éthique sont unilingues anglophones, il est impossible pour ces professeur-e-s de déposer des demandes en français, et il y a absence de soutien (d'étudiant-e-s francophones ou de personnel administratif) pour préparer ces documents en français. L'action 1 proposée dans le présent mémoire, consistant en la mise en place d'un organe de liaison entre les universités afin de favoriser un échange de services en français, permettra de débloquer en partie cette situation. Elle valorisera également les recherches menées en français au Canada.

Ainsi, tout en rapprochant les francophonies canadiennes à travers des institutions fiables, les actions proposées dans le présent mémoire répondront aux besoins des chercheur-se-s d'expression française canadien-ne-s, exprimés par les premières données et par les témoignages que nous recevons chaque année, et soutiendront la production scientifique et la diffusion des savoirs en français au pays.

Nous remercions les chercheurs Éric Forgues, Vincent Larivière et Sylvain St-Onge pour la rédaction de cette annexe.